

FEMMES ENCEINTES, LE VRAI DU FAUX SUR LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Urgence vaccination
#tousmobilisés

aismt
association interprofessionnelle
de santé et de médecine du travail



LES GYNÉCOLOGUES ENCOURAGENT LA VACCINATION AUX FEMMES ENCEINTES

VRAI. Les femmes qui envisagent une grossesse devraient se faire vacciner dès que possible. Les femmes enceintes doivent se vacciner et faire leurs rappels **dès le 1^{er} trimestre de grossesse car elles sont considérées comme "à risques" et vulnérables.**

UNE INFECTION AU COVID-19 EST DANGEREUSE POUR UNE FEMME ENCEINTE ET SON BÉBÉ

VRAI. Une femme qui contracte la Covid a un risque **multiplié par 18 d'admission en soins intensifs et par 2,8* de perte fœtale** par rapport à une femme enceinte non-infectée.



*COSV - MISE À JOUR DU 26 NOVEMBRE DE LA NOTE DU 30 SEPTEMBRE RELATIVE AU RAPPEL CHEZ LES FEMMES ENCEINTES.PDF (SOLIDARITES-SANTE.GOUV.FR).

JE DOIS ME FAIRE VACCINER ET FAIRE MES RAPPELS AVEC UN VACCIN À L'ARN

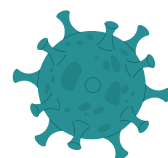
VRAI. La HAS considère que les vaccins à ARN messager permettent de lutter plus efficacement contre la transmission du virus.

Les personnes ayant obtenu une première dose d'AstraZeneca peuvent obtenir leurs doses de rappel avec les vaccins Pfizer ou Moderna.



MON SCHÉMA VACCINAL DOIT ÊTRE COMPLET POUR CONSERVER UN PASS VACCINAL VALIDE

VRAI. Pour un schéma vaccinal complet, le rappel est obligatoire **entre le 3^{ème} et 4^{ème} mois** après la deuxième injection, et ce quel que soit le terme, depuis le 15 février 2022.



Besoin d'information ?

Connectez-vous à :

aismt-30.fr

04.66.04.21.33

Suivez nos actualités

Connectez-vous sur :



aismt
association interprofessionnelle
de santé et de médecine du travail